

# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et de France TELECOM du LOT en date du 27 Mars 2017**

Le Président ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant de leurs présences, et excuse les deux membres du bureau absents Dominique GRAND et José BROS.

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2015**

**CINEMAS** : Nous avons vendu 400 billets de moins qu'en 2014.

Une partie peut s'expliquer par le fait que le cinéma LE QUERCY à Cahors ne souhaitait plus vendre de places aux CE. Maintenant que les deux cinémas de Cahors sont jumelés la vente s'effectue normalement.

**SPECTACLES** : Nous avons vendu 64 billets de moins qu'en 2014.

Au total ce sont 208 places qui ont été achetées.

Concernant les autres activités (Cirque, Cap Nature, Walibi, Youpi Parc) la vente a été en augmentation.

A noter que le Karting de CAHORS fonctionne à nouveau depuis peu.

**LOCATION** : Globalement, 24 nuitées en moins par rapport à 2014.

BIDART et NOIRMOUTIER à peu près le même nombre de semaines location, COLLIOURE en légère baisse, par contre MIMIZAN accuse une baisse beaucoup plus importante (moins 9 semaines).

Le Président rappelle que dans un souci d'égalité les réservations ne peuvent s'effectuer plus de 3 mois à l'avance.

### **Questions :**

Mme LASJAUNIAS qui souhaite réserver BIDART pour le mois de Septembre, demande comment faire quand on lui impose aujourd'hui de fixer ses congés 6 mois à l'avance ?

**Réponse** : Le Président explique que nous expérimentons cette formule pour cette année, mais il note qu'effectivement pour les actifs cela peut poser un problème. Nous en reparlerons en CA.

**Autre question** : Une personne demande pourquoi les tarifs sont plus chers en période d'été ?

**Réponse** : Le Président informe que tous les Opérateurs de vacances font de même, ce dernier admet cependant que la période moyenne est peut être un peu chère. Mais d'une manière globale les prix pratiqués l'été sont nettement inférieurs aux autres COS.

Une personne fait remarquer que la diminution de nos réservations est peut être la conséquence de notre population vieillissante.

## **COMPTABILITE**

Pascaline RIGAL présente les comptes pour l'année 2015 et précise qu'une anomalie s'est glissée sur les comptes de locations car tous les chèques vacances ont été versés par erreur sur le compte de BIDART.

Le Président informe que la subvention de La POSTE a bien été versée par contre pas de nouvelle d'ORANGE malgré plusieurs rappels de ce dernier.

Le compte de résultat de 2015 fait apparaître un bénéfice net de 64 €.

Les impayés de la Philatélie sont en voie de régularisation.

**Question** : Quelles sont les disponibilités financières du COS ?

Le Président informe que le COS dispose d'une réserve d'environ 110 000 €.

**Question** : Quel est le nombre d'adhérents ?

Le COS a 373 adhérents à jour de leur cotisation.

Le Président remercie les deux personnes qui ont en charge la comptabilité pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

## **COMMISSION DE CONTROLE**

Mesdames ADRIAN et ROUDAYRE ont procédé au contrôle de toutes les pièces justificatives. Il manque quelques signatures et toujours des bordereaux de versements pour la tombola.

Alain MAURY précise que les dits bordereaux sont envoyés par les bureaux et malheureusement certains établissements oubli de les joindre à leur reddition de compte.

Le Président propose de porter le montant de l'adhésion de 6 à 8 € par famille.

Vote : Contre 13, Pour 10, Abstention : 0

En conséquent le montant de la cotisation annuelle de 2017 restera à 6 €.

## **ELECTION**

5 membres du bureau sont renouvelables, Alban PAYRASTRE, Freddy OULIE, Serge URENA, Françoise VERNHIE et Florence LETURGIE.

Les cinq membres cités ont fait acte de candidature, et il n'y a pas d'autre candidat.

## **ENTRETIEN DES APPARTEMENTS EN 2017**

BIDART : Renouveler une partie du mobilier vieillissant et réfection de la balustrade.

COLLIOURE : Le référent Alban PAYRASTRE vient de tout remettre en ordre.

MIMIZAN : Store extérieur à remplacer.

NOIRMOUTIER : Il serait souhaitable de préciser de se munir d'une boîte d'allumettes ou d'un allume gaz. Le gérant du camping va être contacté pour régler ce problème.

Le Président remercie à nouveau toutes les personnes qui se sont déplacées et souhaitent à toutes et à tous une bonne soirée.

19H50 Fin de l'Assemblée Générale.

**Prochaine réunion du CA prévue le Mardi 5 Avril à 18H00.**